



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

vin

Question écrite n° 79074

### Texte de la question

M. Philippe-Armand Martin (Marne) appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport relatif à la contrefaçon des vins qui lui a été remis par l'Imprimerie nationale. Ce rapport dispose notamment que le montant des pertes financières pour la filière viticole s'élève à environ 200 millions d'euros et que la composition des vins contrefaits comporte des éléments chimiques de nature à altérer la santé des consommateurs. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend adopter pour lutter contre ce marché parallèle et de lui préciser les modalités de mise en oeuvre des solutions préconisées par ledit rapport.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Armand Martin](#)

**Circonscription :** Marne (6<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 79074

**Rubrique :** Agroalimentaire

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 novembre 2005, page 10955